

Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie, 8 mars 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation1 p. (364r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie, 8 mars 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52293>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 mars 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère
Destinataire [Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie](#)
Lieu de destination Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin accuse réception de la lettre de Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie. Il lui envoie cinq exemplaires de la pétition.

Notes

- Le texte de la pétition est publié dans le journal *Le Devoir* : « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]
- La pétition des ouvriers de la fonderie Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie est conservée au Cnam dans le fonds Godin (FG 13 (6) (b)).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Pétitions](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familiste
8 mars 1897

Messieurs Bourlier, Arceau,
Desquillet et Cie,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 6 et de vous
envoyer, par ce courrier
cinq formulaires de pétition.

Si vous avez besoin de
feuilles pour les signa-
tures, Veuillez me en in-
former et je vous en
envirrai en quantité. Mes-

me pour le nombre
de signatures que vous
auriez à recueillir.

Veuillez agréer
Messieurs, mes civilités
distinguées